

qu'en ce moment le ministre annonce que cet événement a lieu dans la province de Québec. A l'entendre parler des problèmes qui se sont posés, je dois dire que les responsables du projet ont eu beaucoup de mérite à les surmonter.

Je termine en exprimant l'espoir que cette initiative sera suivie d'autres développements qui fourniront les moyens de tirer profit de l'énergie produite à cette usine.

Enfin, j'espère que les difficultés qu'éprouve le Canada depuis quelques semaines n'empêcheront pas le gouvernement de se rendre compte de la nécessité de créer d'autres emplois pour les gens de la province de Québec en particulier comme pour l'ensemble du pays. Les problèmes que nous aurons cet hiver justifient certes le gouvernement de porter son attention sur un programme de développement susceptible de mettre en œuvre certaines des propositions formulées au cours du débat d'hier.

**M. Rod Thomson (Bathurst-Kindersley):** Monsieur l'Orateur, je tiens à mon tour à adresser mes félicitations et mes meilleurs vœux à l'Hydro-Québec et à l'Énergie atomique du Canada, Limitée. J'ai visité cette usine il y a à peine quelques semaines et j'ai été fort impressionné par les possibilités qu'offre la nouvelle façon de produire l'énergie atomique. Le fait que nous pourrions produire quelque chose qui n'est fabriqué nulle part ailleurs dans le monde montre bien qu'il convient de faire beaucoup de recherches si nous voulons rester en tête dans ce domaine.

Franchement, si j'avais voulu acheter de l'eau lourde ou une usine d'énergie atomique, j'aurais été tenté d'attendre qu'une usine de ce genre soit mise à l'essai, car elle a ses avantages, comme l'a signalé le ministre, puisque le coût en capital est moins élevé. Elle épargne une quantité considérable d'eau lourde, elle est pourvue d'un échangeur thermique et elle devrait également entraîner une baisse des frais d'exploitation.

Comme on l'a signalé, une usine de ce genre, notamment si les ventes à l'étranger sont considérables, fournira des emplois d'un niveau technique très élevé aux Canadiens. J'exhorte le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) et le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) à se mettre à l'œuvre immédiatement et à vendre de ces usines.

[Français]

**M. Gérard Laprise (Abitibi):** Monsieur l'Orateur, je crois que nous devons féliciter les ingénieurs et le personnel de l'Hydro-Québec, de même que le personnel de l'Énergie atomique du Canada Ltée de leur récente réussite à Gentilly.

Les ingénieurs et les ouvriers du Québec ont déjà démontré leur compétence dans un domaine assez semblable, soit celui de la construction des barrages et centrales hydro-électriques de Manicouagan. L'expérience qu'ils ont acquise dans la construction d'une centrale atomique à Gentilly est un gage de succès pour l'avenir de cette industrie au Québec.

Voilà un exemple frappant de collaboration entre les gouvernements aux deux paliers, et il est à souhaiter que l'usage de l'uranium naturel serve davantage aux industries de paix.

Monsieur l'Orateur, il s'agit d'une expérience nouvelle, comme l'a dit l'honorable ministre de l'Énergie, des

[M. Baldwin.]

Mines et des Ressources, dans ce domaine de la production d'énergie électrique. Nous avons tout lieu de croire que cette expérience sera une réussite et qu'elle se répétera de plus en plus souvent, puisqu'elle permettra de construire à meilleur compte des installations de ce genre.

\* \* \*

[Traduction]

### LE CODE CRIMINEL

MODIFICATION PORTANT SUR LE DÉVERSEMENT DE MATIÈRES TOXIQUES DANS LES COURS D'EAU INTER-PROVINCIAUX OU INTERNATIONAUX

**M. David Anderson (Esquimalt-Saanich)** demande à présenter le bill C-189, tendant à modifier le Code criminel (Pollution).

**Des voix:** Expliquez-vous.

**M. Anderson:** Monsieur l'Orateur, la modification proposée est assez simple. Elle aurait pour effet de faire un délit de la pollution d'un cours d'eau interprovincial ou international et ainsi de prévenir la pollution des eaux, quand elle est sans effet sur le poisson, en imposant le même genre de peines que celles que prévoit la loi sur les pêcheries pour la pollution nuisible aux poissons.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

### LA LOI ANTIDUMPING

MODIFICATION PORTANT SUR LE TRIBUNAL, LES ENQUÊTES, LES RAPPORTS, ETC.

**L'hon. D. S. Macdonald (pour le ministre des Finances)** propose la 1<sup>re</sup> lecture du bill S-6, modifiant la loi antidumping.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

## QUESTIONS ORALES

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES PROVINCES ET LA STIMULATION DE L'EMPLOI

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je voulais adresser ma question au ministre des Finances, mais il est absent. Je puis seulement signaler que ni le premier ministre ni aucun ministre chargé des secteurs qui nous préoccupent le plus à l'heure actuelle, c'est-à-dire, l'économie, le chômage, la loi sur les mesures de guerre et les questions connexes, ne sont présents aujourd'hui. Je tiens à dire sans équivoque que je comprends l'absence du solliciteur général, mais le ministre de la Justice aurait pu être là pour le remplacer. Il doit y avoir une explication à l'absence du premier ministre et à celle des autres ministres, et j'espère qu'elle nous sera donnée, quant à moi je ne puis poser aucune question aujourd'hui.